

Sigillographie neuchâteloise

Autor(en): **Jéquier, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **53 (1939)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

Addenda.

Dans le N° 3 de 1937 de cette revue, page 21, j'indiquais que je n'avais pu identifier les quartiers attribués par Grünenberg au comte de Dunois (fig. 101).

Le deuxième quartier doit être là pour le comté de Longueville. Un armorial français, datant des environs de 1300, en possession de M. le comte Chandon de Briailles donne en effet au comte de Longueville un écu écartelé de gueules au lion d'or et d'or au lion de gueules. Cet écu se trouve copié dans la seconde partie du même armorial qui date du milieu du XV^e siècle¹⁾ (fig. 43).

Quant au troisième quartier, ce doit être une mauvaise représentation des armes de Parthenay (burelé d'argent et d'azur de dix pièces à la bande de gueules brochant sur le tout). Dunois possédait cette terre de sa deuxième femme qui en était l'héritière de la façon suivante:

Guillaume l'Archevêque, sgr. de Parthenay

Jeanne de Parthenay

ép. Guillaume IV, vicomte de Melun, comte de Tancarville, sgr. de Montreuil-Bellay, Grand Bouteiller de France † 1415

Marguerite, vicomtesse de Melun, comtesse de Tancarville, dame de Montreuil-Bellay et Parthenay

ép. 1417 Jacques II d'Harcourt, baron de Montgommery, sgr. de Noyelles
† 1428

Marie d'Harcourt, dame de Parthenay etc. † 1464

ép. 1439 Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois
et de Longueville † 1468.



Fig. 44. Contre-sceau de Jean, comte de Dunois (SIEHAN CONTE DE DUNOIS (et de Longu) EVILLE SEIGNEUR DE PARTENAY).

Dunois a d'ailleurs porté le titre de seigneur de Parthenay sur un sceau et un contre-sceau dont M. le comte Chandon de Briailles, qui en possède la seule empreinte connue, a bien voulu me remettre une photographie (fig. 44 et 45). Je le prie de trouver ici l'expression de mes très vifs remerciements.

* * *

Parmi les écus écartelés Longueville-Neuchâtel dont il est question page 118 (1937), j'ai omis de signaler une



Fig.43. Le comte de Longueville (Arm. Chandon de Briailles, vers 1450).

¹⁾ Le comte de Longueville à cette époque était déjà Dunois.

belle broderie qui se trouve au Musée Historique de Neuchâtel et doit dater d'Henri II (fig. 46).

* * *

Au sujet des armoiries des marquis de Rothelin, bâtards de Longueville (voir p. 43, 1938) il faut ajouter au premier paragraphe que le P. Anselme donne à François, dont les deux cachets portent un écartelé Bade-Neuchâtel, les armes d'Orléans-Longueville dans lesquelles le baton péri est *en barre*.

Le second paragraphe est à modifier comme suit :

D'après le P. Anselme ses descendants ajoutèrent à cet écartelé un écusson sur le tout aux armes de Longueville. Ceci est confirmé par un jeton de 1629 d'Henri d'Orléans, marquis de Rothelin († 1651) fils du bâtard François. L'écu y est supporté par deux lions et sommé d'une couronne de prince du sang¹).



Fig. 45. Sceau de Jean, comte de Dunois (S. IEHAN CONTE DE DUNOIS & DE (Longueville) SEIGNEUR DE PARTENAY).

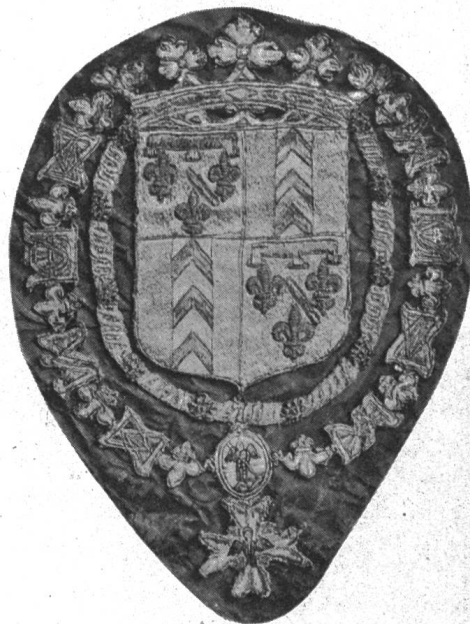


Fig. 46. Broderie d'Henri II d'Orléans-Longueville.

D'autre part l'abbé d'Orléans pour lequel fut gravé l'ex-libris fort connu²) n'est pas comme on l'a cru généralement Jean-Louis-Charles, prince de Neuchâtel, « minus habens » notoire, mais Gabriel d'Orléans-Rothelin († 1714), abbé de Notre-Dame de Josaphat et doyen de Gournay, fils d'Henri ci-dessus. Celui-ci possédait une importante bibliothèque, vendue en 1745, dont le catalogue porte sur son titre l'ex-libris en question (fig. 47). Le doute n'est donc plus permis, d'autant plus que ... « M. l'abbé de Rothelin possédait, outre la science de son état, toute la littérature et toutes les connaissances propres à un homme de lettres qui était la gloire et l'étonnement de deux célèbres académies. L'usage qu'il faisait de ces talents et de tant de qualités essentielles qui le rendaient également aimable et respectable, sont bien dignes des Eloges que d'illustres Académiciens ont consacrés à sa mémoire... »³).

¹) P. Pradel, *catalogue des jetons des princes et princesses de la maison de France*, Paris 1936 (N^o 235).

²) Grellet et Tripet, *Les ex-libris neuchâtelois*, fig. 5. — M. Jéquier, A.H.S. 1932, p. 103.

³) Extrait de l'avertissement du catalogue (Bibl. Nationale Paris, N^o Q 8377).

Pour terminer, signalons que parmi les 5001 volumes de ce catalogue se trouve entre autres (N^o 86): « La Sainte Bible translâtée en Franc. par Robert-Pierre Olivetan (aidé de Jean Calvin) Neuchâtel, de Wingle, 1535, in fol. G. P. mar. m. »

* * *

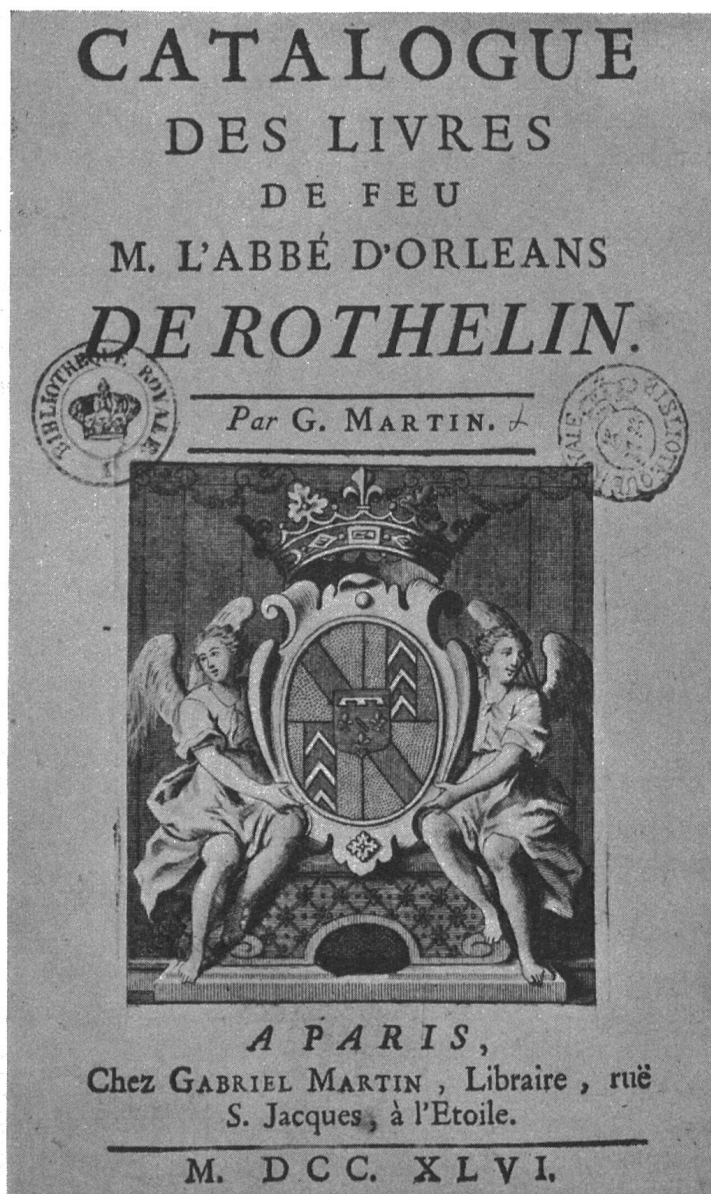


Fig. 47. Titre du catalogue de la bibliothèque de l'abbé d'Orléans-Rothelin.

Les prochains chapitres de ce travail comprendront les sceaux ecclésiastiques et laïcs. La publication en cours d'un Armorial Neuchâtelois, m'oblige à les reporter dans un ou deux ans et je prie ceux qui ont bien voulu suivre ces articles de m'en excuser.

(à suivre).

* * *